

LA COMPLEXITÉ EN  
DROIT DE LA FAMILLE :  
*le rendez-vous des  
spécialistes*

**29 & 30**  
**AOÛT 2022**

**A l'École du Centre Ouest des Avocats - 9, bd du Grand Cerf (Poitiers)**



**Programme officiel**

---

**ECOIA**

ECOLE DU CENTRE OUEST DES AVOCATS



# Avant-propos

Le séminaire de droit de la famille de l'ÉCOA, se propose de partir de situations complexes qui sont parfois soumises pour mener une réflexion sur plusieurs domaines qui couvrent à la fois des situations courantes (ruptures conjugales, liquidation de régimes matrimoniaux, successions) mais également moins fréquentes (les nouvelles modalités de la construction des filiations, les situations avec un ou plusieurs éléments d'extranéité).

Chaque session de formation est animée par un binôme composé de praticiens expérimentés (avocats, notaire, universitaire et magistrat) pour analyse complète, riche et transversale des sujets mais aussi répondre aux questions pratiques de votre activité quotidienne dans un cadre agréable et convivial propice à la discussion et aux échanges.

## Programme du lundi 29 août

**8h30** Accueil des participants

**9h-12h** Les liquidations complexes des régimes matrimoniaux

Nathalie COUZIGOU SUHAS, Notaire

Laurent AIDE, Avocat au Barreau de Poitiers, spécialiste en droit fiscal et douanier

**12h-13h30** Pause déjeuner (compris dans le tarif)

**13h30-17h30** Les éléments d'extranéité : rupture des couples mixtes dans l'UE et hors UE

Véronique CHAUX, Avocate au Barreau de Paris

Morghân PELTIER, Avocate au Barreau de Paris

*En option : soirée du lundi soir au Futuroscope (option payante, visite libre)*

## Programme du mardi 30 août

**9h-12h** Comment intégrer les modes alternatifs dans sa pratique professionnelle en droit des personnes ?

Françoise ARTUR, Avocate au Barreau de Poitiers, ancienne bâtonnière

Stéphanie DELHUMEAU, Avocate au Barreau de Poitiers

**12h-13h30** Pause déjeuner (compris dans le tarif)

**13h30-17h** Les filiations complexes : PMA/GPA, les dernières dispositions de la loi bioéthique

Catherine MARIE, Professeur émérite de La Rochelle Université, doyen honoraire et Assesseur près le Tribunal pour enfants de La Rochelle

+ *Magistrat à confirmer*



# Informations pratiques

## Où séjourner ?

### Hôtel MERCURE Poitiers Centre \*\*\*\*

📍 14, Rue Édouard-Grimaux - 05 49 50 50 60 - Environ 110€ la nuit

### Hôtel Best Western Poitiers Centre Le Grand Hôtel \*\*\*\*

📍 28, Rue Carnot - 05 49 60 90 60 - Environ 85€ la nuit

### Hôtel IBIS Budget \*\*

📍 12, Bd Pont Achard - 05 49 88 48 18 - Environ 60€ la nuit

### La Maison de Marc (chambres d'hôtes)

📍 12, Rue Bourbeau - 06 18 54 68 99 - Environ 95€ la nuit

## Tarif et prise en charge

Faites financer votre formation ! Bénéficiez d'une prise en charge à titre individuel par le FIF-PL ou utilisez le crédit d'impôt :

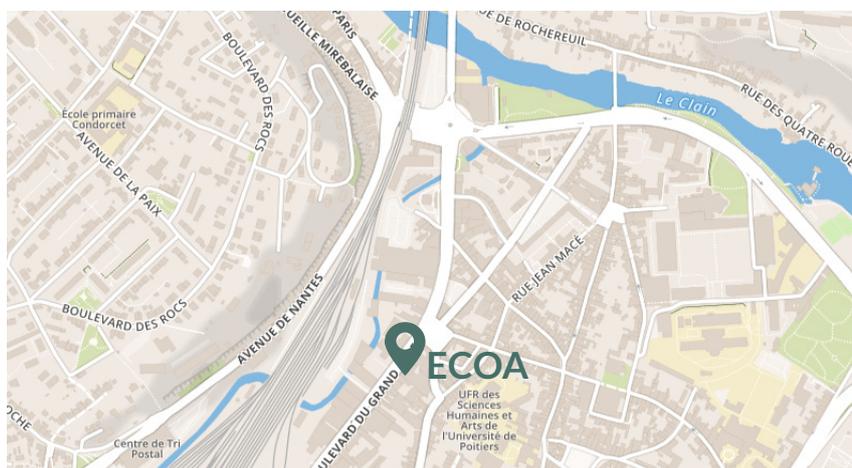
Tarif du séminaire* 14h formation continue	Crédit d'impôt**	Reste à charge après crédit d'impôt
390 € (déjeuners compris)	147,98 €	<b>242,02 €</b>

\*Formation hors abonnement uniquement

\*\*Tarif horaire du SMIC au 1er janvier 2022 : 10,57 € - Plus d'informations sur notre site internet

## Localisation du séminaire

Adresse : ECOA - 9 boulevard du Grand Cerf - 86000 Poitiers



9, Boulevard du Grand Cerf  
86000 POITIERS

05.49.88.88.24  
formation.continue@avocats-ecoa.fr

www.avocats-ecoa.fr